

S P O P  
S P → CIST → biblio  
S P

Cotonou, le 12 juillet 2021

SFOP+SF

DSIA  
Secrétariat Administratif  
N° 121 de 150721

SAR	
SST	
SPBF	
SMI	
RAA	
SAV	
SEOP	<input checked="" type="checkbox"/>
C. de	
SA	<input checked="" type="checkbox"/>
CPC	

EMG/PSRI/DR/BAAOO/SA

## NOTE DE SERVICE

*Obligation aux stagiaires de produire des rapports annuels partiels de stage.*

Pour diverses raisons, des personnels militaires des Forces Armées Béninoises (FAB) en stage à l'étranger pour plusieurs années, rompent tout contact avec l'administration militaire béninoise pendant toute la durée de leur formation et ne renouent le contact que dans leur intérêt personnel exclusif, pour introduire des demandes de prorogation de la durée de leur séjour, de rétablissement d'aides complémentaires, de renouvellement de passeport, etc.

Cette situation aussi anormale qu'inacceptable, nuit gravement au suivi administratif efficace des stagiaires en formation à l'étranger, et ne saurait perdurer, car elle favorise les redoublements perlés ainsi que les cas de désertion bien souvent découverts à posteriori.

Par conséquent, il est désormais exigé de tout stagiaire dont la durée de stage à l'étranger excède une année académique, la production à la fin de chaque année académique d'un rapport partiel de stage, auquel doit être joint soit le relevé de note de l'année en cours, soit la décision d'admissibilité ou d'échec, le tout adressé par adresse électronique au Chef d'Etat-major Général des FAB, avec la mention « attention PSRI » à (psri.eng.fab@gmail.com).

Le délai d'envoi dudit rapport ne doit pas excéder un mois après la proclamation des résultats académiques. Tout retard ou toute négligence de transmission serait sanctionné par la suspension de l'aide complémentaire du stagiaire jusqu'à la production effective de son rapport. Les mois de non-paiement de l'aide complémentaire ne seront pas remboursés.

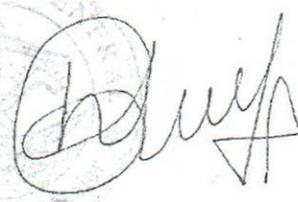
La présente note de service abroge toutes dispositions antérieures et prend effet à compter de la date de signature. Les différentes structures impliquées dans la formation des personnels veilleront à sa vulgarisation et à son application rigoureuse.

Destinataires :

- MDP/PCDN (ATCR)

Info

- CEMAT - CEMMIN - CEMAA
- CEMGN
- DOPA
- DSIA
- DES
- Intéressés



Le Contre-Amiral Patrick Jean-Baptiste AHO  
Chef d'Etat-Major Général